



Décider au féminin 2002-2003

Dans le cadre enchanteur du domaine de l'Auberge du Lac-en-cœur à Hervey-Jonction, **FEMMES DE MÉKINAC** présentait le 24 avril dernier, son Forum-panel inscrit au projet « **DÉCIDER AU FÉMININ 2002-2003** ». C'est sous l'habile supervision de Madame Micheline Cloutier, animatrice hors pair, que 15 participantes et 9 panélistes se sont interrogées sur la première de deux questions :

Les femmes prennent-elles leur place au sein des lieux décisionnels (local et régional) ?



Madame Ginette Voyer, représentante régionale du Conseil du Statut de la Femme Mauricie/Centre-du-Québec,

A énuméré les actions entreprises depuis 30 ans par le Conseil du Statut de la femme, afin de sensibiliser les femmes à occuper en grand nombre les sièges d'instances décisionnelles.

Selon son expertise, elle soutient que 4 éléments majeurs prédisposent les femmes à être nombreuses en politique :

- L'inégalité persistante des conditions socioéconomiques des femmes et des hommes.

- Le déséquilibre dans le partage des responsabilités familiales et domestiques.
- Le malaise que plusieurs femmes ressentent dans leur relation avec les structures officielles du pouvoir.
- Les conditions rebutantes dans lesquelles s'exercent les fonctions publiques.

La grande difficulté pour l'ensemble des femmes est d'assumer la double tâche travail/famille.

Madame Voyer trace le bilan fort réjouissant de la situation actuelle. Appuyée de statistiques récentes, elle confirme que l'on retrouve de plus en plus de femmes dans les milieux décisionnels.

Par exemple, à l'Assemblée Nationale du Québec en 2003, on compte 37 femmes soit 30%. Dans Mékinac, les conseillères municipales occupent 27% des effectifs mais aucune le siège de mairesse comparativement à 11% pour la Mauricie.

Au CLD Mékinac, 31% des membres du CA est représenté par des femmes.

Au niveau de l'Éducation, la Mauricie obtient 32% de femmes qui participent aux assemblées des commissaires, mais 0% à la présidence de la commission scolaire.

Fait à remarquer dans le domaine du développement régional, les facteurs favorisent la venue des femmes :

- La volonté des femmes de s'impliquer. Changement de mentalité depuis 5 ans;
- Les règles gouvernementales pour le % des femmes à intégrer;
- Toutes les ententes cadres contiennent des éléments sur la condition féminine;
- L'orientation politique donne plus de place aux femmes.

Convaincue que les femmes élues sont exceptionnelles en valeurs et en compétences, Madame Voyer recommande aux participantes d'user de vigilance, afin de préserver les acquis et de transmettre le flambeau de l'engagement à la nouvelle génération. Un travail constant reste à réaliser pour atteindre une égalité de représentation.

Dans ce numéro :

FORUM-PANEL	8
LA PAROLE EST AUX PANÉLISTES	9
LE DÉBAT SE POURSUIT	10
LE VOLET FEMME ENTREPRENEURE	11
LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME FÊTE SES 30 ANS	12
PRÉPAREZ VOS MÉMOIRES	13



RAPPEL :

Remplir le coupon-réponse pour l'inscription au Répertoire Édition 2003

Page 14

*Madame Julie Boulet,
députée du Comté de Lavolette*

Professionnelle dans le domaine de la santé en tant que pharmacienne, Madame Boulet nous parle de son métier de femme d'affaires. « Au début de notre mariage, bien malin qui aurait pu prédire qu'un jour mon époux serait marié à une femme politicienne », nous dit-elle. Rien ne la prédestinait à devenir députée ou même ministre. Bénévole impliquée durant plusieurs années dans divers organismes dont celui du Festival Western de Saint-Tite, elle dévoile les étapes de son parcours l'ayant conduit au monde de la politique provinciale. Elle en profite pour rendre hommage aux membres d'associations féminines : Femmes de Mékinac, les Aféas, les Filles d'Isabelle, les Fermières qui ont

permis à des femmes de tête et de cœur, de devenir les pionnières contribuant à faire avancer la cause des femmes dans Mékinac.

Démontrant leur leadership, plusieurs d'entre elles ont obtenu des gains en faveur des femmes (ex : le droit de vote, le droit à la contraception, la loi sur le patrimoine familial, etc.). Elle sont les premières à revendiquer l'émancipation de la femme depuis le début du XXe siècle. Madame Boulet croit fortement à l'engagement des femmes en politique et lance le message qui suit:

- Avoir le courage d'oser;
- Croire en soi;
- Bien s'outiller et ne pas perdre ses objectifs;
- Savoir bien s'entourer de gens qualifiés et innovateurs.

Sensible à la cause des femmes, Madame Boulet assure que la santé, l'équité salariale, l'intégration des femmes au marché du travail sont toutes des priorités qui demeurent inscrites à sa mission.



Julie Boulet, Députée de Lavolette



Madame Jocelyne Elliott Leblanc, mairesse à la ville de Louiseville et présidente au Conseil de Développement Régional de la Mauricie

Femme dévouée à sa communauté, elle relate les nombreuses péripéties rencontrées dans le parcours qui l'a menée jusqu'à sa position actuelle. Elle se définit comme une apôtre dans l'âme, pour contrer l'injustice et la discrimination.

Madame Elliott Leblanc proclame:

“ Nous avons toutes des rôles à jouer. Les femmes doivent se soutenir entre elles. Chacune d'entre nous a de l'importance. ”

Lorsqu'une femme est sollicitée à se porter candidate à un poste décisionnel, Madame Elliott Leblanc déplore la réaction négative des femmes : “Qu'est-ce que je vais aller faire là, je n'ai aucune expérience”.

Elle reconnaît que la vie en politique n'est pas toujours facile et demande beaucoup d'énergie. Mais elle éprouve beaucoup de satisfaction à savoir qu'elle a contribué à faire avancer les dossiers et changer les choses.

Souvent, dans l'entourage des femmes, on retrouve des gens qui agissent en éteignant afin d'influencer leur décision. Elle suggère alors d'ignorer ces gens et de voir à s'entourer de personnes expérimentées et qui croient en elles. Elle poursuit en se disant prête à parrainer quelqu'une qui veut se lancer en politique municipale en précisant que c'est la seule profession qui ne demande pas de diplôme



*Madame France Lavigne,
Présidente de la Table de Concertation du mouvement des femmes de la Mauricie* affirme que les femmes changent la façon de faire la politique en transposant l'expé-

rience privée, personnelle et familiale en contribution à servir le milieu public. Elle suggère aux femmes de joindre les groupes féminins et de s'impliquer dans leur milieu, ce qui leur permettra de développer un réseau de contacts tout en s'épanouissant personnellement. Les femmes veulent connaître le fonctionnement du milieu avant de se lancer car elles sont souvent perfectionnistes et plus conscientes de la signification de leur engagement. Cependant, Madame Lavigne reconnaît elle aussi que les contraintes qui freinent la participation des femmes sont :

- Le manque de financement;
- La non expérience du pouvoir dans sa vie personnelle;
- L'incapacité de supporter la critique.

À RETENIR :

La vision globale des femmes tend à revendiquer que soient instaurées des conditions favorables, afin de donner accès à un plus grand nombre de femmes au sein d'instances décisionnelles en tenant compte des réalités actuelles des femmes

Deuxième question : Quatre femmes détenant un poste de direction nous brossent un tableau de la situation dans Mékinac

Madame Françoise Sauvageau, directrice des Caisses Desjardins de Saint-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Prospér :

Affirme que si 50% des membres des caisses sont des femmes et 50% des employées sont également des femmes, il faut retrouver 50% de dirigeantes. Pour y arriver, il faut que les femmes manifestent leur intérêt et soient présentes dans les conseils d'administration ou à une table provinciale. " Il faut que plus de femmes osent le faire ". Il est important d'utiliser la méthode du réseautage pour identifier et former des modèles en vue de préparer la relève.

Le comité permanent de la Commission consultative des Femmes chez Desjardins se fixe l'objectif suivant : "Une représentation de 30% des CA sera formée de femmes. Dans Mékinac et Des Chenaux, actuellement nous atteignons la moyenne de 31%. Une situation fort réjouissante."

Madame Chantal Brouillette, conseillère en gestion de ressource du personnel à la Commission Scolaire de l'Énergie:

Nous informe que son territoire compte 66% d'enseignantes et deux directrices d'école font partie de Mékinac. Pour 12,000 élèves, on embauche 2000 employées dans toutes les sphères. Cependant, au niveau des cadres supérieures, elle déplore une sous représentation. Depuis 2 ans, un poste sur 9 est occupé par une femme.

Responsable de l'application de la loi 143 (égalité), elle se donne comme mission de favoriser davantage l'embauche de femmes. Elle insiste sur la précision suivante : "Ne pas engager une femme parce que c'est une femme, mais bien en fonction de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles." Selon Madame Brouillette : "Dans les dix prochaines années, on doit s'attendre à voir une majorité

de femmes occuper des postes de direction. Possédant une plus grande ouverture d'esprit et démontrant ambition et compétence, elles seront en mesure d'être à la hauteur des nouvelles réalités du pouvoir."



« Il est important pour les femmes d'apprendre à développer un réseau de contacts »

Madame Julie Marchand, directrice générale au CLD Mékinac :

Annonce que dans la Mauricie, 5 des 6 centres Local de Développement sont dirigés par des

femmes.

Au CLD Mékinac, on retrouve 5 femmes sur 16 administrateurs au Conseil d'administration. 6 femmes et 2 hommes forment actuellement l'équipe de travail.

Madame Marchand mentionne aussi qu'au cours de la dernière année, 9 des 16 demandes acceptées au financement du programme de Soutien au Travail Autonome étaient présentées par des femmes.

Suite à la demande des membres de la Table sectorielle Condition féminine, le CLD Mékinac doit être en mesure de produire des statistiques sexuées afin de tracer un portrait du nombre de projets proposés par des femmes qui ont été accepté comparativement à l'ensemble des demandes de soutien financier reçues.

L'an dernier, le CLD Mékinac a soumis la

candidature d'une entreprise de Saint-Tite, spécialisée en sablage et vernissage de plancher de bois au concours « Bravo les entreprises ». Ce prix vise à reconnaître les entreprises qui favorisent l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre féminine dans les métiers non traditionnels. L'entreprise U.V. Crystal s'est vue décerner la mention Coup de cœur pour la région Mauricie.

« L'ambition des femmes se voit dans les yeux et la satisfaction de réaliser des actions vaut plus que le salaire touché pour les tâches »

Madame Ginette Matton chefE des services des ressources humaines au Centre de Santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

Appuie sur l'importance du transfert d'expérience de ceux qui quittent pour la retraite. Dans l'optique d'une pénurie de travailleur(e)s dans les années à venir, Madame Matton considère qu'il y aura de plus en plus de place faite aux femmes aux postes de direction, car elles sont diplômées en plus grand nombre que les hommes.

Elle suggère de profiter des activités de formation pour développer des réseaux de contacts. Elle souligne que chaque poste occupé a de l'importance car à différents niveaux, ils

deviennent des décideurs. Ex : un cuisinier doit gérer un budget et être informé sur les exigences.

Surtout : "Ne jamais perdre la flamme qui nous anime chaque matin car elle demeure un élément essentiel à l'épanouissement dans son travail."

Au CSSS, des mesures incitatives sont mises en place pour atteindre l'équité salariale (loi 143 d'accès à l'équité d'emploi). 83% des travailleurEs sont des femmes, 57% des cadres sont des femmes. Des comités de relation de travail assurent un meilleur fonctionnement.

Au CSSS, les employéEs jouissent :

- d'excellentes conditions salariales;
- d'un bon aménagement de travail;

- d'un plan de développement des ressources humaines (budget de formation);
 - programme d'aide (milieu travail famille, conseils psychologiques, budgétaires, etc.)
- Cependant, elle met un bémol sur la réalité des femmes; celle de changer d'emploi car trop souvent, elle doit quitter le sien pour suivre son conjoint qui a une mutation.

« Un grand pas à faire serait de donner la possibilité aux femmes de choisir les heures de travail »

Madame Carolle Blanchette, cheFE d'une entreprise de transformation du bois dans Mékinac : Bois Carolle Blanchette Inc.

Elle raconte tout naturellement le récit peu banal de son cheminement. Le point de départ comme secrétaire dans une entreprise locale de marqueterie lui a permis d'élargir ses compétences dans la fabrication et le commerce de plancher de bois franc et lui a servi de tremplin à démarrer sa propre entreprise de transformation toujours dans le domaine du bois.

Aujourd'hui, elle excelle dans ce domaine exclusivement réservé aux hommes, et occupe une place respectable auprès de ses compétiteurs. " Ce n'est pas un jardin de roses, comme elle dit, tout ce qui m'entoure représente un nombre incalculable d'heures de travail sur le plan psychologique autant que physique. "

Beaucoup de sacrifices et d'efforts ont été investis afin de réussir vie de famille et vie professionnelle. Elle ne voit aucun obstacle à la réalisation de soi-même. " L'ambition et la détermination n'a pas de sexe. Chaque personne doit être consciente de ses désirs et poursuivre les objectifs pour les atteindre, peu importe que l'on soit un homme ou une femme. "

Cependant, elle reconnaît avoir bénéficié de la confiance d'un expert qui l'a soutenue dans toutes ses démarches, mais surtout l'encourager à poursuivre envers et contre tous.

Peu habituée à l'exercice de présenter une conférence, l'assurance et l'intégrité de Madame Blanchette ont rapidement conquis l'admiration des participantes.

Étonnée d'apprendre que l'ampleur de ses

réalisations pouvait souffler un vent d'espoir sur le monde des femmes actuelles, elle consent volontiers à devenir un modèle à citer en ce qui concerne les femmes de Mékinac.



Carolle Blanchette, femme entrepreneure
Bois Carolle Blanchette Inc.

Témoignage d'une femme engagée

Commentaires de Nicole Veillette suite au Forum-panel

Le nombre de femmes dans les instances décisionnelles devient de plus en plus important. Il est intéressant de réaliser et de comparer ce que vivent les femmes dans différents milieux décisionnels. Que ce soit au Conseil du statut de la femme, à la Colline Parlementaire, dans un Centre de santé et de services sociaux, à la Commission scolaire ou comme déléguée régionale pour un regroupement provincial, dans un CLD, etc., les femmes vivent toutes des réalités différentes mais combien semblables.

Ce fut pour moi une journée très enrichissante où les échanges avec d'autres femmes m'ont permis de mieux cerner les réalités différentes selon les milieux. Je me suis rendue

compte que depuis le temps que les femmes militent pour la parité des sexes, nous avons avancé mais il reste encore beaucoup de chemins à faire. Nous laissons en héritage pour les jeunes d'aujourd'hui de belles réalisations : le droit de vote, la reconnaissance de certains droits, etc., mais il reste encore beaucoup d'autres acquis à obtenir.

Une journée comme celle-là, dans un décor enchanteur, m'a fait réaliser qu'il est primordial de sensibiliser le plus de personnes possible à l'importance de la place des femmes dans les milieux décisionnels. Les jeunes se trouvent peut-être un peu loin de cette réalité, mais il faut veiller à leur transmettre le flambeau et notre fierté pour ce travail accompli.

Félicitations aux organisatrices de cette

magnifique journée et continuez votre bon travail. C'est avec joie que je constate que le rayonnement du Centre de femmes de Mékinac s'agrandit et touche de plus en plus de femmes. Bravo !



Nicole Veillette

Vision d'une jeune femme de 23 ans

En tant que jeune femme professionnelle de 23 ans travaillant au CLD comme agente de développement rural, je me rendais au Forum-Panel du 24 avril de Femmes de Mékinac avec une grande curiosité.

Tout au long de la journée, des panélistes ont défilé devant moi en débattant deux questions: Les femmes prennent-elles leur place au sein des lieux décisionnels ? Et : Quelles sont les mesures incitatives actuelles mises en place favorisant l'intégration des femmes dans les lieux décisionnels ?

Ces femmes, fortes et fières, nous ont d'abord parlé de leur parcours leur permettant d'accéder au poste qu'elles occupent aujourd'hui. Étant la plus jeune sur les lieux, des mots et des

phrases clefs me sont restés en tête. J'ai retenu qu'il fallait avoir le courage d'oser, qu'il fallait croire en soi et savoir bien s'entourer; que la satisfaction devait provenir du sentiment de contribuer à quelque chose.

Ce qui m'a le plus inspiré d'abord et avant tout, c'est l'intensité qui se lisait dans leurs yeux. Je me suis sentie réellement privilégiée de partager quelques heures avec elles. Ces femmes sont des modèles à suivre.

Cette journée m'a aussi permis d'apprécier la contribution des générations féminines précédentes à l'avancement de la femme. Bien sûr, la partie n'est pas encore gagnée pour que l'on clame l'égalité entre les femmes et les hommes, mais permettez-moi d'y croire !

Les femmes de ma génération sont instruites, autonomes, reconnues, et ce, grâce à la génération de nos mères qui ont su démontrer notre potentiel. Le terrain a été bien préparé, à nous maintenant de le cultiver !

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les organisatrices de ce merveilleux Forum-Panel. Une journée comme celle du 24 avril est une vraie bouffée d'air frais sur nos réalités quotidiennes. Personnellement, ça me donne envie plus que jamais de poursuivre mon chemin de femme avec fierté et enthousiasme.

Amélie Germain-Bergeron
Agente de développement rural

Le Conseil du Statut de la Femme fête ses 30 ans

Ce sont les 23, 24 et 25 mai derniers que le Conseil du Statut de la femme célébrait ses 30 ans d'action.

Pour souligner cet évènement, plus de 300 femmes (dont quelques hommes) ont assisté au Colloque "Réfléchir sur 30 ans" qui se déroulait à l'Hôtel Delta centre-ville de Montréal.

Madame Diane Lavallée, présidente du Conseil du Statut de la femme a adressé le Mot de bienvenue aux participantes. Elle invitait militantes, chercheuses, féministes de divers milieux, à ménager un temps d'arrêt pour réfléchir afin de mesurer le chemin parcouru, de prendre acte du contexte présent et de déterminer nos voies d'avenir.

Le colloque a débuté par la présentation des résultats de l'Étude sur les perceptions à l'égard du mouvement féministe, sondage de 10 questions permettant d'évaluer les perceptions quant à l'impact du mouvement féministe sur notre société, son utilité pour l'avenir et l'importance que les Québécois y accordent.

Le féministe dans la conjoncture québécoise

André Champagne, historien et professeur d'histoire au Collège Jean-Brébeuf est venu rappeler le cheminement des femmes vers l'égalité, cheminement inachevé, a-t-il affirmé. Comment cette révolution s'est-

elle faite? Quels en ont été les plus grandes victoires et les plus gros obstacles? Quelles leçons tirer de l'histoire pour renforcer et poursuivre les changements au 21e siècle? Car les acquis sont remis en question et l'égalité n'est pas entièrement reconnue. Oui, les femmes doivent demeurer vigilantes.

Pascale Navaro, journaliste et auteure, invoque les changements entraînés par la mondialisation que subit le Québec autant sur le plan social et économique, que dans le domaine religieux. Elle s'interroge sur notre époque où partout s'exacerbent les croyances religieuses, où l'individualisme et les valeurs marchandes remportent un succès sans précédent.

Ce mélange explosif dont découlent nos idées, nos comportements et nos choix, sert-il les valeurs égalitaires dans lesquelles a grandi le féminisme?

Le féminisme est un humanisme qui a toujours réussi à s'imposer sans violence. Mais dans un monde où règne la loi du plus fort, qu'advient-il de cet idéal?

Francine Descarries, professeure titulaire au Département de sociologie à l'UQAM et directrice universitaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes explique que le mouvement des femmes au Québec représente un lieu de mobilisation



et un acteur important de la vie politique. Ses principaux objectifs sont la défense des droits des femmes, l'abolition des inégalités entre les sexes et la transformation des institutions, comportements et représentations qui régissent les rapports hommes-femmes. La poursuite de tels enjeux est constamment confrontée par des représentations et des rapports sociaux complexes, qui obligent à penser et à agir sur plusieurs fronts à la fois et forcent le mouvement à se redéfinir, à revoir son vocabulaire et à repenser ses actions.

POUR SUIVRE LA MARCHÉ DES QUÉBÉCOISES VERS L'ÉGALITÉ COMMENT REMODELER LES STRATÉGIES D'INTERVENTION ?

3 grandes raisons pour renouveler nos actions féministes :

⊖ **Contre la perception selon laquelle l'égalité pour les femmes est chose faite, et l'action des groupes féministes n'est plus nécessaire**

Si les approches traditionnelles (égalité de traitement, d'actions positives) se sont avérées utiles pour s'attaquer aux problèmes spécifiques des femmes, elles n'influencent pas suffisamment les politiques générales et ne changent pas en profondeur la société. D'où la persistance des inégalités:

- sous représentation politique;
- difficultés de concilier, travail et famille
- partage inégale des tâches dans la sphère privée;
- phénomène de la violence, de la prostitution et de la traite;
- infériorité du revenu et pauvreté.

Pour atteindre l'égalité, il faut s'assurer que toutes les politiques et tous les programmes seront vraiment adaptés à la réalité et aux besoins souvent différents des hommes et des femmes. Comme les transformations nécessaires touchent à la fois les hommes et les femmes, il va de soi que ces deux sexes doivent être impliqués dans le processus de changements, et pas seulement les femmes.

⊖ **Le défi de rejoindre la relève, avec une approche plus humaniste, et en évitant de lui imposer une vision établie**

Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne possèdent pas d'inquiétudes. Plusieurs sont convaincues que la participation des hommes est essentielle pour lutter contre le sexisme. Comme la plupart des jeunes femmes de leur génération, elles ont vécu avec des pères, des frères ou des amis qui partagent les valeurs d'égalité. Elles hésitent à se dire féministes pour différentes raisons. Elles croient que pour se dire féministe, il faut avoir vécu une situation personnelle de discrimination.

Le caractère exclusif du féministe est aussi souvent évoqué. Le terme «féminisme» leur fait peur. Pour elles, il véhicule une image de radicalisme et est associé à des concepts d'«intériorisme et d'extrémisme». Une perception qui les empêche d'adhérer au mouvement des femmes. Elles se disent en harmonie avec les valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes, approuvent le discours d'égalité des droits des femmes et leur indépendance.

En fait, les jeunes femmes se définissent comme humanistes et souhaitent plutôt inscrire leurs revendications dans un cadre individuel où les hommes constitueront des partenaires.

Les hommes peuvent-ils accompagner les femmes dans la poursuite de leurs objectifs d'égalité?

⊖ **La montée du discours revendicateurs des groupes d'hommes**

Depuis quelques années, des groupes d'hommes se sont formés pour amorcer une réflexion sur les changements qu'implique la reconnaissance de l'égalité des femmes avec les hommes et sur les moyens de s'adapter. Leurs actions, interventions et revendications constituent une réelle poursuite de l'égalité formelle. (Ex: certains centres de ressources pour hommes violents.)

Cependant des groupes d'hommes émergent et véhiculent des messages ouvertement antiféministes. Utilisant de façon très efficace les médias qui accordent beaucoup de visibilité à leurs discours provocateurs et flamboyants. Diffusant des informations biaisées notamment dans le dossier de la violence. Jusqu'où ira ce discours?

Même si notre société clame haut et fort qu'elle est une des plus progressistes du monde, la véritable égalité n'est pas encore atteinte. Une réflexion s'impose encore aujourd'hui sur les moyens à privilégier pour réaliser cet objectif.



CENTRE DE FEMMES
211 rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle
GOX 3G0

Téléphone : 418 289 2588

Télécopieur: 418 289 2589

Courriel:

femmes_mekinac@globetrotter.net

POUR DÉCIDER AU FÉMININ



Http://www.
multimania.com/
femmekinac/

Préparez vos mémoires !

Vendredi soir le 23 mai, c'est au Spectrum de Montréal que se poursuivait le «party du 30 ans du Conseil ». Une trentaine d'artistes (interprètes, auteures-compositeuses, comédiennes, monologuistes, musiciennes), de toutes origines ont défilé devant un auditoire conquis.

En autres, les Folles Alliées et Claudine Mercier, Anne Sylvestre et Clémence Desrochers, Ève Cournoyer et Ariane Moffat, Lise Payette, Huguette Oigny, Louisette Dussault, Michèle Magny, Sophie Clément, Marie-Claire Séguin Sylvie Tremblay, Sylvie Legault et plusieurs autres, ont parcouru l'histoire des femmes à travers leur art. Retrouver Les Girls, Les Fées ont soif, Ma ménopause, la « Sorcière » de Pauline et même l'émancipation de Barbie, tous ces textes nous ont à nouveau donné du plaisir et rempli d'émotions. Un hommage à nos chères disparues en rétrospective sur bande vidéo s'est bouclé par l'hymne à la tendresse de Pauline Julien.

En guise de surprise, Richard Séguin, Patrick Normand, Florent Volant sont venus rendre hommage aux femmes en interprétant des œuvres d'auteures québécoises.

Quelques femmes célèbres assistaient au spectacle, notons Pauline Marois, Linda Goupil, l'honorable Monique Bégin, l'honorable Andrée Ruffo, juge et Lise Watier. Ce spectacle unique mise en scène par Hélène Pedneault, nous a permis d'apprécier les beaux fruits de 30 ans de féminisme. Bravo pour cette soirée mémorable entre femmes !

Solange Fernet Gervais, C.M., C.Q.
Membre du Conseil du Statut de la Femme de 1984 à 1989

et

Monique Lachance

Étaient représentantes de Mékinac.

ERRATUM

Dans le Bulletin de liaison de mars 2003, on aurait du lire : Nicole Veillette de Ste-Thècle, Nancy Gauthier de Lac-Aux-Sables, Diane St-Arnaud de St-Tite, Monique Lachance de Hervey-Jonction et Michel Aubichon de St-Tite ont assisté aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

Des hommes honorés pour avoir soutenu les Québécoises

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, le Conseil du statut de la femme a souligné le travail de 11 hommes qui ont soutenu les Québécoises dans leur quête en faveur de l'égalité au cours des 30 dernières années.

M. Robert Ayotte, intervenant de l'Accord Mauricie, reconnu pour sa grande ouverture d'esprit par les intervenantes auprès des victimes en violence conjugale.

M. Michel Cormier, M. Réjean Bédard, M. François Rioux, du Collectif d'hommes du Parminou, pour leur participation aux prises de positions féministes de la troupe et leurs créations théâtrales visant à faire avancer la cause des femmes.

M. Claude Courchesne, réparateur électricien à la Société de transport de Montréal et représentant syndical au Syndicat des Transports de Montréal, qui a appuyé les travailleuses dans des domaines non traditionnels.

M. Yvon Deschamps, humoriste, pour avoir parlé des conditions de vie peu enviables des femmes. Pour son engagement à promouvoir

l'importance des centres d'hébergement pour femmes en difficulté.

M. Martin Dufresne, responsable du Collectif masculin contre le sexisme, pour sa dénonciation des résistances masculines depuis plus de 20 ans.

M. Jacques Fournier, organisateur communautaire au CLSC Longueuil-Ouest, pour avoir écrit plusieurs textes dans les nombreux journaux exprimant son opinion favorable à la cause des femmes.

M. Jacques Languirand, animateur de radio et écrivain, à été honoré pour avoir véhiculé des opinions féministes dans ses émissions. Même au moment où il n'est plus bon ton de se dire féministe ou proféministe.

M. Alain Larue, maire de Notre-Dame-des-Prairies et président du Conseil régional de développement de Lanaudière, a participé à la Marche mondiale en tant que maire et a mis en place une politique familiale et des structures en condition féminine dans l'entente spécifique de développement.

M. Guy Lemire, directeur général du Conseil régional de développement Abitibi-Témiscamingue, a mis sur pied avec la collaboration de l'AFÉAS, un salon de la femme dans les années 70. Par la suite, il a continué de donner son appui à plusieurs dossiers de condition féminine.

M. Henry Morgantaler, pour sa longue bataille judiciaire qui a contribué à favoriser l'accès à l'avortement pour les femmes.

M. Jean-Claude Saint-Amant, historien et chercheur au Centre de recherches et d'interventions sur la réussite scolaire (CRIRES), qui s'est démarqué pour ses travaux sur la réussite à l'école selon le sexe. Son engagement à rendre la société plus égalitaire s'est concrétisé par ses réflexions, ses publications et ses prises de position.

Le jury était formé de Françoise David, Clairandrée Cauchy, Monique Simard, Christine Fréchette et Diane Lavallée.

C'est l'invitée d'honneur, Madame Lise Payette, qui a remis ces « Femmages »



Coupon d'inscription pour le répertoire édition 2003

TITRE.....	DOSSIERS.....	PÉRIODE.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM.....	PRÉNOM.....
Adresse.....	Ville.....
Téléphone.....	Code postal.....
Télécopieur.....	Courriel.....
Signature.....	

CENTRE DE FEMMES
 211 rue Saint-Jacques
 Sainte-Thècle
 GOX 3G0
 Téléphone : 418 289 2588
 Télécopieur: 418 289 2589
 Courriel:
 femmes_mekinac@globetrotter.net



Coupon d'inscription pour le répertoire édition 2003

TITRE.....	DOSSIERS.....	PÉRIODE.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM.....	PRÉNOM.....
Adresse.....	Ville.....
Téléphone.....	Code postal.....
Télécopieur.....	Courriel.....
Signature.....	

CENTRE DE FEMMES
 211 rue Saint-Jacques
 Sainte-Thècle
 GOX 3G0
 Téléphone : 418 289 2588
 Télécopieur: 418 289 2589
 Courriel:
 femmes_mekinac@globetrotter.net